



Guide de consultation sur la grève sociale

Note : le texte qui suit a été produit par le comité sur la grève sociale mis sur pied par la Coalition. Il est conçu comme un outil d'animation, que chaque organisation est libre d'adapter à ses besoins propres. Il a été mis à jour en juin 2012, suite à un changement marquant dans la conjoncture actuelle ainsi qu'une mobilisation citoyenne pratiquement sans précédent.

Conjoncture actuelle

Il y a déjà plus de deux ans, la Coalition contre la tarification et la privatisation des services publics a été créée dans l'objectif de dénoncer plusieurs mesures antisociales mises de l'avant par le gouvernement, mais aussi principalement avec comme objectif de le faire reculer. Après deux ans de mobilisations de masse, d'actions de perturbation, d'actions symboliques, force est de constater que le gouvernement n'a toujours pas acquiescé à nos demandes.

Lors des débuts de cette Coalition, la question de la grève sociale a été mise de l'avant comme un moyen d'action pouvant aider à faire reculer le gouvernement. Après réflexion, la majorité des groupes membres ont considéré que la conjoncture n'était pas réunie pour réussir à mettre de l'avant la grève sociale.

Nous croyons que cette conjoncture a grandement changé avec la grève étudiante présentement en cours depuis plus de 15 semaines. En effet, cette grève qui était au départ principalement étudiante s'est transformée en mouvement social mobilisant autant les travailleurs et les travailleuses, les étudiants et les étudiantes, les citoyennes et les citoyens, les féministes, etc.. À tous les soirs depuis deux semaines, c'est la population du Québec qui manifeste dans les rues. Devant cette mobilisation, devant ce changement de ton de la part de la population, il nous semble opportun de remettre de l'avant l'idée de la grève sociale, et ce, le plus rapidement possible.

Pourquoi discuter de grève sociale ?

La Coalition contre la tarification et la privatisation des services publics a été formée pour contrer les intentions néo-libérales du gouvernement Charest, qui entend renforcer le caractère régressif des revenus prélevés par l'État tout en diminuant les ressources consacrées aux services publics, ouvrant ainsi la porte au secteur privé dans plusieurs des missions fondamentales qu'il devrait assumer. La Coalition regroupe maintenant plus d'une centaine d'organismes communautaires, syndicats et populaires.

Dans le cadre de son opposition aux orientations budgétaires et fiscales du gouvernement Charest et plus particulièrement des hausses de tarifs et de taxes, ainsi que des compressions budgétaires, comprises dans le dernier budget Bachand, la Coalition opposée à la tarification et à la privatisation des services publics a entrepris une réflexion sur les stratégies d'action à déployer au cours de la prochaine période. Elle a dans ce contexte adopté la proposition suivante, lors de sa rencontre du 31 mai 2010 :

« Amorcer une réflexion sur la grève sociale dans l'ensemble de nos organisations. Que les membres de la Coalition mandatent le comité *réflexion grève sociale* à produire un outil pour accompagner les groupes dans leur réflexion ».

Il s'agissait de se demander à l'époque si la grève sociale était pertinente et faisable dans la présente lutte contre les orientations du gouvernement Charest ? En 2010, les groupes communautaires et féministes qui ont fait la réflexion trouvaient la grève sociale pertinente, mais la plupart ont constaté que si au moins une partie des syndicats ne prenait pas part au mouvement, elle était difficilement envisageable. À l'hiver et au printemps 2012, une grève étudiante historique en termes de durée et de force a eu lieu et se poursuit toujours au moment d'écrire ces lignes. Ne sachant pas comment évolueraient la grève et d'éventuelles mobilisations, la Coalition a voté lors de sa rencontre du 24 avril 2012 :

«Que les groupes membres de la Coalition relancent sérieusement, d'ici la fin de l'automne prochain, dans leurs instances, le débat sur la grève sociale, y compris les différents moyens à leurs dispositions et les implications»

Depuis, la Coalition large de l'Association pour une solidarité syndicale étudiante (CLASSE) a lancé un appel à travailler dans la perspective d'une grève sociale. Il semble donc que le moment de réfléchir vraiment sérieusement à cette possibilité, voire à aller chercher des mandats de principes est peut-être venu afin de pouvoir, en août, savoir si une perspective de grève sociale est possible dans nos milieux à court terme ou pas et, le cas échéant, selon quelles modalités (journées, planchers, escalades des moyens de pressions avant ?). Si jamais ce n'est pas le cas, il faut également identifier les actions à mener de concert avec le plus de mouvements sociaux possibles, si on veut réussir à faire des gains pour éviter la destruction de nos services publics. Peut-on penser à une large journée de mobilisation générale, si la grève étudiante se poursuit à la rentrée, et que la grève sociale n'est pas envisageable à court terme ?

C'est quoi une grève sociale ?

Une grève sociale, c'est un arrêt de travail et d'activités le plus large possible des travailleurs et des travailleuses des secteurs publics et privés, ainsi que d'autres mouvements sociaux, des étudiantes et des étudiants, des femmes bénévoles, etc. Elle ne s'inscrit pas dans le cadre légal de la négociation d'une convention collective et a des objectifs à portée sociale et/ou politique larges.

Contrairement à plusieurs pays européens ou sud-américains, le Québec, tout comme le reste du Canada et les États-Unis, n'a pas une grande tradition de grèves sociales. Les raisons sont nombreuses mais l'encadrement législatif actuel, qui rend les individus incitant à une telle grève personnellement responsables, l'explique sans doute en partie ; le type d'organisation syndicale que nous connaissons au Québec, avec la formule Rand, joue aussi un rôle dans la configuration de l'organisation des grandes luttes sociales. Malgré tout, on trouve dans l'histoire quelques exceptions notables.

A) La grève de mai 1972 des travailleurs et des travailleuses du secteur public

Même si elle s'inscrivait dans le cadre de la négociation d'une convention collective, celle des travailleurs et des travailleuses des secteurs publics et parapublics, la grève de mai 1972 au Québec avait plusieurs caractéristiques d'une grève sociale. Ses objectifs étaient à portée sociale (des salaires de 100 \$ minimum par semaine). Le débrayage s'est étendu à une partie du secteur privé. Enfin, les moyens d'action utilisés, par exemple des occupations de villes ou de médias, ont dépassé les cadres traditionnels.

B) La grève générale du 14 octobre 1976

C'est à l'échelle canadienne que la grève générale du 14 octobre 1976 a été organisée. Elle avait un objectif politique clair, soit le retrait de la loi C-73 sur le gel des salaires adoptée un an plus tôt par le gouvernement fédéral dirigé par Pierre-Elliott Trudeau et qui affectait l'ensemble de la classe ouvrière. Elle a mobilisé des travailleurs et des travailleuses des secteurs privés et publics, tout en obtenant l'appui de plusieurs mouvements sociaux. Au total, elle a permis le débrayage de plus de 1 000 000 de travailleurs et de travailleuses dans 150 villes au Canada.

C) Le débat de 2004 sur la grève générale contre les premières politiques du gouvernement Charest

En 2004, une proposition de mener une grève générale d'une journée pour s'opposer aux orientations et aux lois adoptées par le gouvernement Charest dès son arrivée au pouvoir a fait l'objet de débats dans les syndicats locaux affiliés aux grandes centrales syndicales et même à l'adoption de mandats de grève dans plusieurs de ces syndicats. Une discussion a aussi été entamée au défunt Réseau de vigilance, coalition formée pour s'opposer aux orientations du gouvernement Charest, sur la pertinence d'étendre la grève à d'autres secteurs, comme le milieu communautaire, et d'en faire une grève sociale. L'idée de la grève générale a été abandonnée, compte tenu de l'exigence posée dès le départ d'obtenir la participation de toutes les centrales syndicales, ce qui s'était montré impossible. Mentionnons tout même que le mandat avait été obtenu dans certaines centrales.

Questions à discuter

Partageons-nous la définition proposée d'une grève sociale ? Quelle forme pourrait-elle prendre dans notre milieu ? Devons-nous attendre l'ensemble des groupes ?

La grève sociale serait-elle pertinente pour s'opposer aux politiques du gouvernement Charest ?

Le budget présenté par le gouvernement Charest en mars 2010 est injuste parce qu'il met la majorité de la population à contribution par une augmentation tout azimuts de tarifs et de taxes, tout en maintenant une fiscalité qui ne profite qu'aux plus riches et aux grandes entreprises. Même si cet aspect a été moins dénoncé, il implique également des compressions budgétaires qui mettront encore plus à mal les services publics et ouvriront encore plus grande la porte à leur privatisation.

Tout au long du printemps 2010, la Coalition opposée à la tarification et à la privatisation a multiplié les interventions et les actions contre ce budget, dont l'organisation, le 1^{er} avril 2010, d'une manifestation qui a rassemblé autour de 15 000 personnes dans les rues de Montréal. Depuis, en plus d'une manifestation unitaire avec l'Alliance sociale en mars 2011, des occupations et des blocages ont été organisés, l'action la plus récente étant le blocage de la Tour de la Bourse le 16 février 2012. Depuis 2 ans, les groupes membres de la Coalition font également de l'éducation populaire et une formation «Remettre la richesse à NOS services» a été produite.

Bien que le gouvernement Charest soit durement ébranlé, les multiples accusations mettant en doute l'honnêteté du gouvernement et, au premier chef, du premier ministre, il n'a pas reculé depuis 2 ans et continue à tenir la ligne dure envers les étudiantes et les étudiants.

L'adoption d'une loi spéciale a entraîné une mobilisation populaire inattendue et inégalée (qui se traduit, entre autre à l'heure actuelle par les casseroles), et même par l'organisation d'assemblées de quartiers, à Montréal, à Québec et dans plusieurs autres régions.

Tout cela nous impose de chercher de nouvelles voies pour nous faire entendre et surtout, pour que le mouvement de mobilisation actuelle se solde par des gains et par des avancées sociales.

Questions à discuter

Une grève sociale déclenchée au moment opportun serait-elle pertinente ? Nous permettrait-elle d'augmenter la pression sur le gouvernement au point de l'obliger à reculer, au moins sur une partie des mesures régressives (hausse des frais de scolarité, contribution santé, hausse des tarifs d'hydro-électricité? La grève sociale devrait-elle porter sur d'autres demandes plus générales de revoir la fiscalité (la mise en place de mesures, fiscales et autres, permettant de mettre davantage à contribution les personnes à haut revenu et les grandes entreprises et de mieux répartir la richesse) ? Et le retrait de la loi spéciale (ex-projet de loi 78) ? Devrait-elle être encore plus large et inclure des demandes en lien avec les ressources naturelles (Plan Nord, gaz de schistes ?) Elle pourrait aussi dénoncer le fait que le droit de grève légal est tellement limité et de plus en plus menacé (notamment par les lois spéciales) que faire la grève illégale redevient le seul moyen de faire la grève.

La grève sociale est-elle faisable dans le contexte actuel ?

Un certain nombre de conditions doivent être rassemblées pour qu'une grève sociale telle que définie précédemment puisse avoir lieu et être un succès.

- Il faut avoir obtenu l'adhésion du plus grand nombre de groupes de tous les secteurs, y compris de mouvements syndicaux. Dans le cas de ces derniers, la participation du secteur public est primordiale pour avoir un effet d'entraînement sur le privé. La grève sociale est par ailleurs impossible sans l'adhésion d'au moins une partie des centrales syndicales.
- La colère doit être suffisamment grande pour justifier les risques qui seront pris. Le gouvernement ou certaines des mesures qu'il entend prendre doivent être considérés comme illégitimes par de larges segments de la population.
- Les moyens traditionnels de lutte doivent avoir montré leurs limites ; la grève sociale doit venir au terme d'un crescendo d'actions, ou apparaître comme justifiée par une rupture démocratique.

Questions à discuter

Estimons-nous que les conditions énoncées précédemment doivent toutes être rassemblées pour qu'une grève sociale soit considérée comme faisable ?

Si oui, à la Coalition, quel genre de plancher pourrait-t-on définir pour le déclenchement d'une grève sociale ?

Comment décider si la grève serait d'une durée limitée (par exemple, une journée fixe) ou illimitée ?

Si non, quelles sont les conditions ? Sont-elles rassemblées dans le contexte actuel ? Sinon peuvent-elles être rassemblées dans un avenir rapproché ?

Que faire pendant ces journées de grève sociale ? La grève permet de faire pression, mais aussi de prendre du temps pour la mobilisation massive, la perturbation massive : quelles seraient les actions privilégiées pendant la grève ? Occupations ? Blocages ? Cibles ? Distribution de matériel d'information ?

Existe-t-il des alternatives ?

Questions à discuter

Si, pour une raison ou une autre, nous n'avons pas considéré la grève sociale comme pertinente et/ou faisable :

Quels autres moyens d'action pourraient être utilisés tôt à l'automne 2012, pour faire monter la pression sur le gouvernement Charest suffisamment pour qu'il recule au moins sur une partie des mesures régressives ?

Si la grève étudiante se poursuit, comme créer un rapport de force en provenance de larges secteurs des mouvements sociaux ? Une journée de mobilisation à laquelle à la fois syndicats et autres groupes sociaux participeraient dans toutes les régions est-elle possible ?

Quelle forme la mobilisation pourrait-elle prendre pour les syndicats (piquetage, visibilité avec chandails sur les lieux de travail, etc.) ? Quelles sont les conditions pour y arriver ?

De quels outils la Coalition doit-elle se doter (journal, tournée d'assemblées publiques, etc.) ?

Quelles formes pourraient prendre ces actions dans notre milieu qu'il soit syndical ou communautaire ?

Comment les groupes communautaires qui ne pourront suspendre leurs services pourraient faire d'une pierre deux coups en transformant leurs activités en mobilisations ou en actions dérangeantes ?

Comment sensibiliser les membres de notre organisation à ces questions ?

Comment impliquer les travailleurs et travailleuses qui ne feront pas la grève pour différentes raisons ? Comment rejoindre la population en général ?